

LES ESPECES MENACEES

Voici quelques espèces visibles à Bois-le-Roi. Bien qu'elles semblent « banales », l'évolution de leurs populations est suffisamment inquiétante pour qu'elles fassent l'objet d'une protection par la Convention de Berne. Certaines d'entre elles sont facilement reconnaissables, d'autres moins. La chauve-souris, notamment, ne peut pas s'observer facilement. Pour autant, vous reconnaîtrez son vol particulier à la nuit tombée. N'hésitez pas à intégrer cette observation, même furtive, dans l'inventaire. Les amphibiens sont également surveillés ou protégés. Vous trouverez un guide dans « Crapauds et autres amphibiens ».



Lézard vert (*Lacerta viridis*)

Joachim Lutz (CC BY 4.1)



Hérisson européen

kallerna (CC BY 4.1)



Lucane Cerf-Volant (mâle et femelle)

Didier Descouens (CC BY 4.1)



Écureuil roux européen

P G Trimming (CC BY 4.1)



Crocodile musette (*Lacerta viridis*)



Pipistrelle commune

Mnolf (CC BY 4.1)